



Le potentiel inexploité du Brexit

Pierre Bessard

Il était évident que la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) serait laborieuse. En raison d'abord des divisions infranchissables dans le pays et surtout de la décision d'une majorité de résidents dans les régions les plus productives de garder intact, avec de bonnes raisons, l'arrangement institutionnel actuel. Car s'il est peut-être judicieux, du point de vue de la concurrence entre les juridictions et du libre-échange mondial, que les velléités centralisatrices de l'UE soient contrariées, encore faut-il connaître l'autre face de l'alternative.

Certes, l'UE n'est pas en phase avec ce qui caractérise le succès européen. L'absence de pouvoir central a été le facteur décisif pour l'essor historique de l'Europe, depuis la Renaissance, les Lumières et la révolution industrielle : c'est précisément parce que le « vote par les pieds », après la chute de Rome, était relativement facile sur le continent que les innovations politiques que nous estimons aujourd'hui banales, comme la démocratie parlementaire, la liberté économique et commerciale, la liberté de conscience et de religion, ont pu voir le jour et se propager sous la pression de l'émulation des territoires les plus performants.

Les historiens s'accordent même sur l'idée que l'Europe serait restée une société préindustrielle si elle avait été dominée par un empire centralisé, à l'instar d'autres civilisations précédemment plus avancées. En ce sens, la perspective qu'une politisation de l'Europe échoue à nouveau est une bonne nouvelle. La Suisse, qui figure en tête des classements de liberté et de compétitivité, est bien placée pour reconnaître les avantages d'une plus grande autonomie décisionnelle, par exemple en politique fiscale, réglementaire ou commerciale – pour autant que ce potentiel soit vécu.

Il est vrai aussi que les quatre libertés conditionnées en vigueur dans l'UE, à savoir la libre circulation des biens, des capitaux, des services et des personnes, sont un accomplissement majeur pour la prospérité de l'après-guerre. Mais la suppression des barrières suffirait à les réaliser.

L'UE se rend en revanche peu attractive à travers le protectionnisme et le subventionnement agricoles (37% de son budget). Mais aussi et surtout par sa tendance d'étendre des directives et des politiques mal inspirées sur l'ensemble du territoire, diminuant fortement la concurrence et l'innovation législatives, et donc in

fine la compétitivité des économies européennes. C'est vrai de la redistribution interrégionale, qui récompense les mauvaises politiques, de taux minimaux d'imposition, des tentatives de « guider » l'économie par une politique industrielle ou encore des 40.000 réglementations et des 62.000 normes de production.

Or, s'il est souvent justifié de critiquer le monstre administratif de Bruxelles, spectaculaire de par son étendue, il sert aussi de bouc-émissaire. L'essentiel des politiques publiques continue de relever des États-membres. Le joug uniforme d'une bureaucratie centrale est un risque, mais une réalité très relative. L'économie de l'UE reste pour l'essentiel hétérogène et même divergente. Le chômage, pour ne prendre qu'un indicateur, varie actuellement, selon le pays, de 2,1% (en République tchèque) à 18,5% (en Grèce) : Bruxelles ne joue pas de rôle prépondérant (hormis les déséquilibres renforcés par l'arrangement monétaire bancal de l'euro).

Là se situe aussi la grande faiblesse du Royaume-Uni. Les sagesses économiques d'Adam Smith, le passé glorieux de la révolution industrielle et du libre-échange, la saine rhétorique thatchérienne sur l'entreprise privée et la responsabilité personnelle, ne sont qu'un aspect de l'héritage culturel du pays. Rien ne permet aujourd'hui de penser que cette dimension va prévaloir, en dépit du *wishful thinking* de certains patriotes. La politique du Royaume-Uni reste dominée par le chauvinisme de l'État-providence, et non par la volonté de créer un Hong Kong en Europe. De nombreux groupes d'intérêts veulent surtout préserver l'étatisme national ambiant, qu'il s'agisse du système de santé, d'éducation, de logement, d'agriculture et de pêche, ou de « services publics ».

Le libéralisme n'est malheureusement pas la seule philosophie qui a été mise en œuvre au Royaume-Uni. L'interventionnisme et le socialisme keynésiens, fabiens et travaillistes du vingtième siècle, toujours influents dans le climat d'opinion, avaient d'ailleurs enfoncé le pays dans un profond déclin, qui mena à l'intervention du Fonds monétaire international en 1976. C'est un peu parce qu'il était le « *sick man of Europe* » que le pays avait opté pour une fuite en avant en adhérant trois ans plus tôt à ce qui était la Communauté économique européenne.

La stratégie compétitive du Brexit, à savoir l'instauration unilatérale du libre-échange, vis-à-vis de l'UE comme du reste du monde, n'est guère envisagée que par les think tanks. Ce serait pourtant la promesse d'un gain substantiel de prospérité. Et une inspiration digne de Richard Cobden pour la politique commerciale internationale.

Article publié dans « Le Temps » du 18 mars 2019

L'auteur est membre du conseil de fondation et directeur de l'Institut Libéral.